

Image not found or type unknown



Facebook est véritablement le meilleur ami de l'employeur (2)

Jurisprudence publié le **01/12/2010**, vu **2251 fois**, Auteur : [Michèle BAUER, Avocat Bordeaux](#)

Pour le Conseil de Prud'hommes, jugeant en départage, les salariés auraient abusé de leur liberté d'expression.

Merci à Monsieur Pierre Cauet qui m'a donné le lien vers le site de la cgt AcelorMittal qui a mis en ligne la décision: [ICI](#).

Contact: cabinet@michelebaueravocate.com [33 Cours Pasteur- 33 000 BORDEAUX](#) tél 05 47 74 51 50